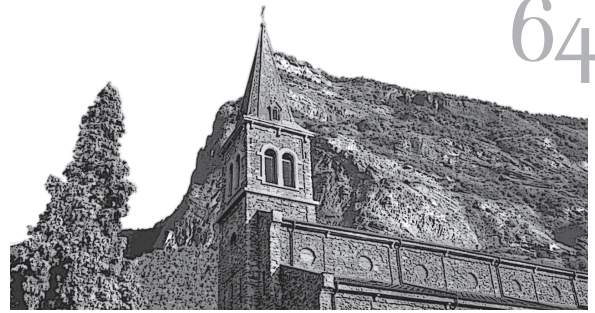


Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



■ Eau potable : conduite Ovronnaz-Leytron, local de turbinage

Les plans d'exécution concernant le remplacement de la conduite d'eau potable entre la Chambre de Tourbillon et le réservoir des Afforêts, une chambre enterrée sur les hauts du village de Montagnon, la construction du local enterré pour le turbinage et le transformateur, ont été mis à l'enquête publique le 21 juin 2011.

Aucune opposition n'a été formulée à l'encontre de cette demande.

Ce projet a été approuvé par le département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du Valais.

Ces travaux devisés à 5 millions de francs ont ainsi commencé par le déboisement sur le tracé de la conduite. Ces travaux ont été confiés au Triage Forestier pour le montant de Fr. 25'600.—.

■ Correction du Rhône

Les présidents des communes du district de Martigny ont rencontré trois membres du Conseil d'Etat afin de leur faire part des préoccupations du district par rapport aux conséquences de la mise à l'enquête publique par l'Etat des cartes de dangers du Rhône.

A cette occasion, la Municipalité a demandé à rencontrer les responsables techniques de ce projet pour obtenir des informations quant aux travaux qui seront réalisés sur notre territoire et à quelles échéances. Cette séance aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

■ Assainissement de l'ancienne décharge de Pro de Mars

Les anciennes décharges Pro de Mars 1 et 2 sont inscrites au cadastre cantonal des sites pollués. Une investigation historique du site a été requise par l'Etat du Valais. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50 %.

Bureau Nivalp Fr. 15'537.20

Laboratoires Anesa Fr. 17'729.25

SIF Groutbor SA Fr. 17'098.55

Buchard transports Fr. 2'138.40

■ sommaire :



Page 2 : Assainissement de l'ancienne décharge de Pro de Mars : Adjudications
Remise en location des vignes paroissiales à partir du 01.01.2012
Unipop - Toponymie - Les Lieux-Dits de Leytron
Exercice d'état-major communal en cas de catastrophes

Page 3 : Patrimoine revisité - Un cours Unipop

Page 4 : FMA - Dylan Cheseaux, jeune leytronain, déjà au Festival de Musique Ancienne

■ Adjudications

Mandat d'ingénieurs / études route des Biolles Ovronnaz : bureau BSS à Conthey
Mandat d'ingénieurs / études Chemin du Bisse Ovronnaz : bureau Moret & Associés SA

Réf. douches-WC vestiaires FC Leytron	Paul Thomas et Fils SA	Fr. 45'000.—
Dossier hydrogéologiques (nappe Euloi)	Bureau Alpgéo	Fr. 10'147.—
Aménagement parking CO	Guy Monnet SA	Fr. 44'841.60

Rte cantonale : mandat d'ingénieurs correction intérieur Leytron / Chamoson,
Bureau Moret SA- Alpatec SA / Fr. 78'837.50

■ Remise en location des vignes paroissiales à partir du 01.01.2012

Nous vous informons que les vignes paroissiales sont remises en location pour une durée de 25 ans au prix de 60ct le m2.

Seules les personnes domiciliées sur le territoire communal de Leytron peuvent s'inscrire. Elles doivent s'annoncer par écrit d'ici le 15.11.2011 à l'adresse suivante :

Administration communale de Leytron
«Vignes paroissiales»
Case postale 63
1912 Leytron

■ UNIPOP – TOPONYMIE – LES LIEUX-DITS DE LEYTRON

Dans le cadre des soirées de l'Université Populaire de Leytron, M. Théo Chatriand nous présentera le

Judi 17 novembre 2011 à 20 h 00 à la salle du pavillon de l'école primaire

une première approche des 900 noms de lieux de notre commune.

Pour toutes informations : 027.346.36.33 secrétariat Unipop Leytron
Au plaisir de vous y rencontrer !

■ Exercice d'état-major communal en cas de catastrophes

En date du 17 septembre 2011, un exercice d'évacuation de la zone rouge « inondation du Rhône » a été organisé en collaboration avec le service de la sécurité civile et militaire du Canton du Valais.

Nous tenons, par la présente publication, à remercier les citoyennes et les citoyens qui ont accepté de participer à cet exercice.

Cet exercice a été placé sous la conduite de notre chef EM en cas de catastrophe M. Bernard Thomas. Les pompiers, la protection civile, la police, les samaritains, le service technique, le secrétariat de notre administration ont été mis à l'épreuve et nous les remercions également tous pour leur engagement.

L'exercice s'est parfaitement bien déroulé et a été considéré comme réussi par les instances cantonales. Nous vous rappelons qu'une des conditions imposées par l'Etat du Valais pour bâtir dans une zone rouge était d'effectuer et réussir un exercice EM.

"Patrimoine revisité"

un projet de l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) réalisé en collaboration avec la commission de sauvegarde du patrimoine de Leytron (SPL)

Art et patrimoine

Depuis mars dernier, une collaboration s'est créée entre l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) et la commission pour la Sauvegarde du patrimoine de Leytron (SPL) avec le soutien de la commune qui met à disposition du projet un local et du matériel vidéo. Plusieurs films et installations sont en cours de réalisation. Les résultats de ce projet de recherche – *comment et sous quelles formes des artistes et vidéastes peuvent-ils contribuer à l'enrichissement du patrimoine local ?* – seront montrés au public en mars 2012. Pour plus d'informations sur le projet, voir le site www.patrimoinerevisite.ch.

Planches à découper

Dans l'immédiat et jusqu'à la fin octobre, l'ECAV invite les habitants de Leytron à participer au projet de Barbara Caveng, artiste suisse établie à Berlin, qui récolte des planches à découper dans le but d'en faire une œuvre d'art sous la forme d'une table qui restera par la suite dans la commune. Une boîte de dons est disposée à cet effet devant la maison de commune. Pour plus d'informations, voir le site : www.caveng.net.



Un cours Unipop

Par la suite, dès avril 2012, il est prévu qu'un cours de l'Université populaire de Leytron, animé par Jean-François Blanc et Théo Chatriand de la SPL, donne une formation de base, si le nombre d'inscriptions est suffisant, à la réalisation de portraits en vidéo, chaque participant réalisant le portrait d'une personne de son choix dans le but d'enrichir le patrimoine de la commune. Voir à ce sujet : <http://www.unipopleytron.ch>, cours 324.

Pour les jeunes en formation intéressés par ce cours, merci de contacter Mme Nathalie Chatriant au 027 346 36 33.



FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE
LEYTRON LES DEUX ÉGLISES

■ DYLAN CHESEAUX, un jeune leytronain, déjà au Festival de Musique Ancienne

Le *Festival de Musique Ancienne* de Leytron va débiter sous peu et se prépare à vous présenter un programme de qualité qui saura, nous l'espérons, contenter les mélomanes les plus exigeants, d'autant plus s'ils proviennent de Montreux, Vevey ou de Lausanne, autant de villes fortement marquées par une grande tradition musicale.

D'entente avec le service de la Culture de l'Etat du Valais et avec le soutien de la Loterie Romande, le Festival souhaite cette année promouvoir non seulement un ensemble du canton, mais aussi de jeunes talents, émanant du canton et même de la commune de Leytron.

Comme vous l'avez déjà découvert en parcourant l'*Info commune* qui vous est parvenu en août 2011, le *Festival* présente l'*École Un, Deux, Trois musique de Sion*. Cette École pédagogique d'Art musical, dirigée par Nicole Coppet, a été fondée afin de dispenser un enseignement pluridisciplinaire, associant par exemple les textes à la musique. Cette institution, associée à l'UNESCO, demeure reliée aux milieux professionnels internationaux.

Un natif de Leytron, Dylan Cheseaux, poursuit actuellement sa formation musicale dans cette École de Sion. Depuis plus de dix ans déjà, il y suit des cours de guitare classique. Son talent, sa passion et son travail l'amènent aujourd'hui à côtoyer les professionnels de la musique et ainsi à faire partie du groupe des musiciens qui se produiront prochainement à Leytron. Fils de Françoise et de Frédéric, Dylan, âgé de 18 ans, suit également les cours de dernière année à l'École de Commerce de Martigny, inscrit en filière Maturité professionnelle commerciale.

Pour lui démontrer notre soutien réel et tangible et pour l'encourager vivement, nous vous invitons à **venir nombreux au concert du 30 octobre, qui débutera à 17h**. Afin de permettre au plus grand nombre d'être présent et d'assister à cette belle performance musicale, le prix de l'entrée a été fixé à Frs. 20.-

Enfin, le *Festival* présentera le dimanche 13 novembre 2011, à 17h, le *Chœur Novantiqua de Sion*, un ensemble prestigieux, placé sous la conduite de Bernard Héritier, son directeur. La renommée de cet ensemble s'étend bien au-delà du canton et sa réputation a gagné même l'Europe. Les répertoires choisis et les exigences musicales requises pour les interpréter ont fortement contribué à stimuler les vocations musicales de nombreux chanteurs valaisans.

Il y a là deux belles opportunités, qui vous sont offertes, à vivre d'intenses moments musicaux et à partager le verre d'amitié - comme le goût des produits du terroir-, en compagnie des musiciens et des encaveurs du village.

Abonnement général pour les 8 concerts : Fr. 200.—

Réservation au 027.305.10.55 de 14 h 00 à 16 h 00

www.leytron-festival.ch